



[Communiqué] Les premières propositions de l'ABF en vue d'un plan sur les bibliothèques

13 mars 2018

Placer les bibliothèques au cœur de l'actualité et dépoussiérer leur image vis-à-vis de certains décideurs et du grand public, voilà la vertu principale du rapport Orsenna. Il est heureux que les auteurs du rapport se soient très rapidement affranchis de la lettre de mission focalisée sur les horaires d'ouverture pour dresser un portrait partiel mais fidèle de ce que sont et font les bibliothèques publiques aujourd'hui. En effet, les bibliothèques changent depuis les années 1980 et se transforment peu à peu en lieux de vie. Elles favorisent ainsi toutes les pratiques culturelles et innovent sans cesse dans leur relation aux différents publics de leur territoire. Pour nous professionnels, ce rapport reconnaît le travail fait au quotidien pour faciliter l'accès aux contenus et aux pratiques culturelles, pour former aux différents outils numériques et pour accompagner les publics les plus fragiles. **À ce titre les bibliothèques sont devenues des "laboratoires pour les politiques culturelles" travaillant en réseau avec les acteurs culturels, éducatifs et sociaux de leur territoire.** Ce qui leur permet d'être l'équipement culturel public le plus fréquenté et pourrait l'être davantage avec des horaires élargis. A cet égard, l'ABF a toujours indiqué que le premier service rendu au public, ce sont des horaires les plus larges possibles en fonction des rythmes de vie des habitants et des étudiants pour les bibliothèques universitaires, sous réserve d'y mettre les moyens (humains, financiers), d'instaurer un vrai dialogue social et d'émaner d'une volonté politique claire. La démarche indiquée dans le rapport Orsenna est bien celle que nous prônons depuis plusieurs années dans nos publications et dans les journées d'étude mises en place par les groupes régionaux.

Dans les 19 propositions, le rapport met en lumière des actions existantes qui pourraient être approfondies ou amendées et ouvre d'autres pistes qui méritent d'être développées avant toute mise en œuvre. Avant de détailler nos propositions concrètes, l'ABF souhaite souligner deux enjeux politiques fondamentaux pour les années à venir.

Le premier enjeu est territorial. Les bibliothèques publiques constituent comme le dit le rapport un maillage aussi dense que La Poste, composé de bibliothèques grandes et petites dont l'utilité est complémentaire. De nombreuses expériences à travers le pays ont montré que la coopération intercommunale permet et permettrait d'étendre les services rendus à la population, de la circulation des livres et autres documents à des actions culturelles coordonnées. Une enquête de terrain menée par notre commission Bibliothèques en réseau démontre qu'elle peut, pourrait prendre des formes beaucoup plus diversifiées que ce qu'indique le rapport. C'est à notre avis l'un des axes de développement de la lecture publique.

Pour l'ABF, l'avenir des réseaux de lecture publique doit s'appuyer sur les intercommunalités mais, contrairement aux préconisations du rapport de M. Orsenna, prendre la compétence lecture publique ne nous paraît pas indispensable. Grâce au travail de recensement de la commission Bibliothèques en réseau, nous pouvons constater qu'il existe des modalités de coopération et de mutualisation plus ou moins formelles qui sont tout aussi efficaces pour la mise en place d'actions et de services utiles aux habitants d'une intercommunalité.

Quant aux bibliothèques départementales, elles doivent être confortées, y compris par la loi comme le préconise le rapport, dans leur rôle d'ingénierie territoriale et de coopération à l'échelle du département.

Le rapport rappelle par ailleurs l'intervention de l'Etat par l'intermédiaire de Contrats Territoire Lecture (CTL) qui ont permis de favoriser le développement des réseaux intercommunaux dans les zones urbaines sensibles, les zones rurales et les territoires ultra-marins, notamment pour des actions en direction des jeunes publics. Pour l'ABF le périmètre des CTL doit être élargi afin de faire émerger des dynamiques de réseaux dans tous les territoires.

Le second enjeu est de conforter les bibliothèques comme lieu de citoyenneté et d'inclusion numérique.

Ces questions sont à peine effleurées dans le rapport notamment concernant la révolution numérique qui est surtout abordée sous l'angle des ressources en ligne. Depuis longtemps les bibliothécaires sont sortis de leurs murs pour chercher les publics en difficultés sociales et éloignés de la culture, ont mis en place des dispositifs pour accueillir tous les publics et favoriser la mixité sociale. Les bibliothécaires ont fait de leur équipement un lieu de débat citoyen et d'éducation à l'information, donc de lutte contre les fausses informations. La synthèse faite par le rapport Orsenna montre parfaitement que les bibliothèques sont et seront un lieu où, potentiellement, peuvent s'incarner toutes les pratiques culturelles, des ateliers de philosophies, de cuisine ou des conversations, jusqu'à l'exposition savante en passant par les jeux de société ou les résidences d'artistes.

Quant au numérique, les bibliothécaires se sont formés et forment leurs usagers, les accompagnent dans l'appropriation de ces nouveaux outils. Des espaces numériques voire des Fablab sont intégrés aux médiathèques pour faciliter tout cela et leur permettre d'expérimenter. Renforcer les réseaux locaux autour de la formation au numérique et de l'inclusion numérique est une question essentielle et nous y reviendrons.

D'autres propositions contenues dans le rapport Orsenna méritent aussi d'être développées et nous y reviendrons également dans les prochaines semaines. **Ouvrir plus largement les bibliothèques ne saurait être le seul axe d'un futur plan sur les bibliothèques et les professionnels attendent une mobilisation de l'Etat et des collectivités territoriales pour construire, rénover, conforter et développer ce formidable équipement culturel, éducatif et social que sont les bibliothèques.**

Outre des premières propositions plus détaillées en annexe, l'ABF souhaite contribuer à la réflexion d'un futur plan en faveur des bibliothèques à l'aide de dix propositions principales :

1. Continuer à capitaliser et mettre à disposition des décideurs et des bibliothécaires les expériences d'élargissement réussies ou non des horaires: méthodologies de mises en œuvre, RH, reconfigurations des espaces, moyens techniques, bilans, réussites, difficultés...
2. Encourager les schémas directeurs intercommunaux et départementaux de lecture publique plutôt que des plans de lecture publique qui seraient trop théoriques.
3. Valoriser et soutenir financièrement toutes les formes de coopération ou de mutualisation au sein de réseaux intercommunaux même si la compétence lecture publique n'est pas prise.
4. Construire des réseaux locaux autour de la formation au numérique et de l'inclusion numérique à partir des structures existantes (médiathèques, espaces publics numériques, services sociaux, centres socio-culturels, associations, etc.)
5. Ré-affirmer le rôle des bibliothèques départementales en inscrivant, de manière générique et dans le respect de la libre administration, leurs missions dans un texte réglementaire (code du patrimoine ou une loi)

6. Partager des lieux entre bibliothèques et autres services publics locaux en développant également de l'action culturelle ou d'autres partenariats et en s'inscrivant dans des réseaux plus larges dans les domaines culturels, éducatifs et sociaux.
7. Envisager une mutualisation dans le cadre d'un réseau des équipements et des actions en direction des publics handicapés après un diagnostic territorial des besoins.
8. Organiser régulièrement des temps de partage et de travail communs entre élus, décideurs, partenaires de la lecture publique et bibliothécaires lors des congrès professionnels ou des événements existants.
9. Utiliser des dispositifs existants comme le Goncourt des lycées, les EAC, le Prix du livre scientifique, etc... pour renforcer les partenariats entre bibliothèques et collèges ou lycées.
10. Développer une politique plus conséquente de formation continue pour les bibliothécaires au sein du CNFPT et entre filières de la fonction publique quel que soit le grade.

[Télécharger le communiqué](#)

Contact

info[at]abf.asso.fr